



RASSEMBLEMENT CITOYEN | VALAIS

PROGRAMME – PROPOSITIONS POUR LA LEGISLATURE 2021 – 2025

Remarques préliminaires :

1) la vision et l'engagement du RCV est orientée de manière globale, systémique et dans une approche d'économie circulaire et de mise en valeur de la production locale

2) vous trouverez plus de précisions dans « notre programme » sur le site www.rassemblement-citoyen-valais.ch

3) de nombreuses propositions ont déjà été émises lors de la campagne électorale de 2017. Comme ces thèmes n'ont pas été traités par les autorités en place, ils sont toujours d'actualité

Révision de notre Constitution

- ⇒ Planifier puis adapter la législation suite à la révision de notre Constitution cantonale en espérant un vote favorable et ambitieux de la population valaisanne pour un Valais moderne et ouvert

Covid-19

- ⇒ optimiser la lutte sur le plan de la santé
- ⇒ poursuivre les efforts cantonaux pour le soutien à l'économie dont les indépendants et les acteurs de la culture
- ⇒ obtenir un soutien financier plus important de la Confédération
- ⇒ comme proposé début 2020, demander une participation financière à la BNS
- ⇒ planifier un plan pour relancer l'économie
- ⇒ au terme de la pandémie, exiger une commission d'enquête et l'engagement d'experts pour analyser la gestion cantonale de cette crise de manière à en tirer des enseignements et à déterminer les lacunes et responsabilités

Social - santé

- ⇒ prendre des mesures de soutien pour les personnes au chômage et dont les chances de retrouver un emploi sont faibles, notamment en rapport avec leur âge

Prévention :

- ⇒ Définir une stratégie globale de la prévention par rapport à la violence (se baser sur le rapport du groupe de travail de 2008 notamment, qui n'a jamais été mis en œuvre)
- ⇒ Agir pour prévenir les suicides
- ⇒ Inciter la Confédération à prendre des mesures, avec les hébergeurs, afin d'éliminer les contenus indésirables sur la toile (ex. contenus en rapport avec la pédophilie)
- ⇒ Soutenir les modules de prévention comme par ex. Patouch
- ⇒ Créer un module « droits et devoirs » créé en son temps par le service prévention de la police cantonale valaisanne
- ⇒ Favoriser le sport et mouvement en particulier auprès de notre jeunesse
- ⇒ Reconnaître les compétences du corps médical, valoriser ces professions et les filières de formation
- ⇒ Mettre en place une stratégie et des programmes de prévention pour lutter contre les burnout
- ⇒ Décider de prendre en considération les demandes de subsides pour les assurances maladie de base selon l'évolution des situations personnelles et ne plus attendre de les traiter d'année en année
- ⇒ Création de quartiers protégés destinés aux personnes âgées, situés dans des zones interactives et intergénérationnelles. Les prix/locations/services liés à une telle organisation seraient abordables

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

- ⇒ centralisation des APEA max 5 tribunaux
- ⇒ professionnalisation des membres des APEA (finance, droit, social,...)
- ⇒ réduire le temps des procédures de recours
- ⇒ organiser un piquet 24/24 7/7 d'un membre pour les situations d'urgences
- ⇒ ne pas centraliser les services de curatelles au contraire rendre les curateurs mobiles (présences régulières même dans les petites communes)

Economie

- ⇒ Soutenir l'économie circulaire et locale
- ⇒ Favoriser le développement d'entreprises en complémentarité avec l'antenne de l'EPFL à Sion afin de saisir les opportunités d'innovation et obtenir un retour sur investissement
- ⇒ Encourager les rénovations qui constitue l'un des plus importants potentiels pour notre économie et permet de redonner vie à des quartiers, villages

Economie résidentielle :

- ⇒ Assurer en partenariat public-privé le développement de formes novatrices de services décentralisés, adaptés aux conditions spécifiques des communes touristiques et rurales
- ⇒ Promouvoir les synergies entre les services, organiser/faciliter la coopération entre fournisseurs de la vallée

Action publique sur les territoires

- ⇒ Soutenir et développer les initiatives locales et régionales
- ⇒ Coordonner l'action des politiques sectorielles pour soutenir ces projets
- ⇒ Relation état-région: vers moins de hiérarchie et plus de dialogue
- ⇒ Relation pouvoirs publics – entreprises: d'une relation hiérarchique donneur d'ordre-exécutant vers un partenariat public-privé de dépendance réciproque

Intercommunalités et fusions dans les petites communes

- ⇒ Favoriser les collaborations intercommunales
- ⇒ Favoriser les fusions de communes
- ⇒ Dans certains domaines (développement économique, aménagement du territoire, éducation, ...) n'accorder des subsides que lorsque le projet a été pensé/développé régionalement (agglomération, coteau, vallée latérale)

Stratégie

- ⇒ Nous constatons un manque de stratégie de développement sur le long terme. Trop d'énergie est gaspillée dans la réactivité (ex : résidences secondaires, LAT, risque sismique, etc...) alors qu'une vision à long terme permettrait aux autorités publiques de se positionner dans l'initiative
- ⇒ Développer une vision 2035
- ⇒ Développer en collaboration intercommunale des projets de territoires (agglomérations, vallées latérales, coteaux, régions touristiques)
- ⇒ Optimiser la surveillance pour lutter contre le travail au noir qui porte préjudice à l'économie

Sécurité

sécurité publique :

- ⇒ Intensifier la lutte contre l'hooliganisme
- ⇒ Participation des clubs aux frais de la sécurité publiques en cas et proportionnellement à leurs bénéfices
- ⇒ Soutenir les forces de police et autres intervenants d'urgence

laves torrentielles, inondations :

- ⇒ Créer un fond cantonal pour soutenir les communes et les particuliers victimes de catastrophes naturelles (ce qui a manqué lors de la dramatique lave torrentielle survenue à Chamoson)

- ⇒ intégrer dans le cursus scolaire un enseignement éducatif et préventif pour informer notre jeunesse quant aux risques naturels et aux comportements à adopter, dont ceux liés aux cours d'eau ;
- ⇒ planifier des campagnes d'informations préventives, au moment opportun, afin de sensibiliser la population et nos hôtes aux dangers de crues et de laves torrentielles, en s'inspirant de ce qui a été réalisé par la société Hydro ;
- ⇒ mettre sur pied avec les organes compétents et en collaboration avec les médias, une stratégie et des instruments de communication permettant de relayer les informations météos urgentes annonçant les dangers ;
- ⇒ exiger des communes et assurer le contrôle afin que les zones inondables sur les bassins versants ne puissent être occupées d'infrastructures telles que places de picnic, zones de loisirs, places de parc, routes, sentiers,... ;
- ⇒ équiper les rives et emplacements inondables de panneaux d'information et de mise en garde dans les différentes langues. Selon la situation et les ressources à disposition, renforcer le dispositif par des sirènes répercutant « l'alarme eau » ou un message. Au besoin, en limiter les accès ;
- ⇒ mettre en place un système de communication via différents moteurs de communication en s'inspirant des « SMS prio » permettant au canton d'informer les citoyennes et citoyens des situations dangereuses. Ce drame démontre que les informations urgentes ne peuvent être uniquement transmises par les communes à leurs habitants ;
- ⇒ mettre en place les collaborations nécessaires entre les spécialistes annonçant les dangers, ceux exploitant ces informations et les forces de police ou du service du feu afin de prendre une influence rapide pour inciter la population à quitter les abords des affluents en cas de danger annoncé.
- ⇒ installer aux endroits concernés des systèmes d'alarme pour interrompre le trafic en cas de lave torrentielle (ex. val Ferret), par analogie avec les systèmes existants pour les avalanches (ex. région de St-Gingolph)

tremblements de terre :

- ⇒ création d'un registre des bâtiments étatiques et d'importance répondant ou non aux mesures parasismiques
- ⇒ planification et budgétisation pour adapter tous les bâtiments publics, cantonaux et communaux, en particulier les écoles et hôpitaux, aux normes parasismiques
- ⇒ créer un fond pour venir en aide aux victimes
- ⇒ favoriser la mise en place de mesures parasismiques pour les particuliers et l'économie
- ⇒ exiger de la Confédération un soutien financier pour la mise en œuvre des mesures parasismiques
- ⇒ tirer les enseignements de la gestion et communication de crise de la COVID-19 afin de mieux se préparer au big one qui pourrait se présenter entre 2026 et 2046 (cf statistiques et avis de spécialistes)

- ⇒ une mise en œuvre par l'Etat et les communes des mesures parasismiques constitue un énorme chantier pour notre économie. Un soutien aux entreprises et particuliers également. C'est un des chantiers du siècle
- ⇒ créer un label « parasismique » pour différencier les bâtiments protégés de ceux qui ne le sont pas. Cette mesure permettrait aux acheteurs et locataires d'être au courant de cette qualité et inciterait les propriétaires à investir dans les mesures parasismiques afin de sécuriser les occupants et leur bien

Infrastructures

- ⇒ Selon les observateurs, les lignes à haute tension peuvent influencer sur la santé et sont une verrue pour le paysage d'un canton à vocation touristique.
- ⇒ Objectifs :
une ligne à haute tension survivra à plusieurs générations. Il y a lieu de prendre toutes les mesures de protection de la population et en matière d'environnement. Le RCV est donc favorable à l'enfouissement de ces lignes
- ⇒ Il est nécessaire d'évaluer correctement dans le cadre de Rhône3 la possibilité d'y intégrer une gaine technique.
- ⇒ Reprendre une saine gestion des passages piétons qui ont été retirés à tort dans notre canton

Mobilité

- ⇒ Développer le transport plaine – montagne mais sous un angle de mobilité générale et pas uniquement basée sur le transport touristique ou de loisirs. Actuellement, les projets Sion – Piste de l'Ours / Bramois – Nax et Conthey - Nendaz ne sont pas complets. Il s'agit d'une approche de transport et non de mobilité durable
- ⇒ Ne pas opposer les différents moyens de transport mais de favoriser leur cohabitation tout comme la création de pistes cyclables
- ⇒ Véhicules électriques : favoriser la mise en place de bornes de chargement et l'acquisition de véhicules électriques pour toutes les bourses
- ⇒ Véhicules à hydrogène : développer la recherche et la production

Institutions

- ⇒ Mener les travaux nécessaires pour développer le vote par correspondance
- ⇒ Dénormer l'Etat, moderniser et simplifier les procédures. De nombreuses contraintes étatiques sont imposées aux particuliers et entreprises. Il faut combattre les chicaneries administratives qui représentent des coûts importants
- ⇒ Prendre influence afin que les départements soient équilibrés. Certains sont des départements mammoth alors que d'autres sont légers. Ce déséquilibre est synonyme de contre-productivité. Les conseillers d'Etat doivent laisser de côté leur égo et ambitions personnelles pour trouver le bon équilibre et un fonctionnement optimal.

Education - intégration

- ⇒ Mettre en place une stratégie globale de la prévention contre la violence
- ⇒ Créer l'éducation numérique
- ⇒ Accompagner les familles dans l'accueil pré- et parascolaire

Tourisme

- ⇒ Professionnaliser l'organisation du tourisme à travers la mise en place d'un vrai service du tourisme, au sens d'un centre de compétences
- ⇒ Revoir et co-construire les stratégies et conditions-cadres pour faciliter l'innovation touristique et le développement d'un tourisme expérientiel, durable (4 saisons)
- ⇒ Fédérer les acteurs du tourisme autour de projets cantonaux moteurs : concept de mobilité touristique, digitalisation du tourisme, etc.
- ⇒ Créer des synergies avec la culture (patrimoines), l'agriculture (terroir) pour le développement d'offres attractives et durables

Justice

- ⇒ Remise en question de la réélection du procureur général qui, depuis de nombreuses années, ne présente pas l'efficacité exigée par une telle fonction. De plus, plusieurs affaires le décrédibilisent avec pour conséquence d'affaiblir le ministère public
- ⇒ Modifier la composition du conseil de la magistrature. La version proposée par le CE Favre et acceptée par le Grand Conseil permet à 4 magistrat.e.s du pouvoir judiciaire d'être « juges et parties », dont le procureur général qui défraie la chronique et le président du tribunal cantonal
- ⇒ Prendre influence pour que Via Sicura soit remis en question afin d'éviter des injustices et pour soutenir les secours qui sont exposés à des sanctions

Cour des comptes

- ⇒ Création d'une cour des comptes en lieu et place de l'inspection des finances qui a pour mission de contrôler les comptes de l'Etat et donc les agissements du conseil d'Etat alors que cette même inspection est subordonnée au gouvernement

Egalité

Parvenir à une égalité salariale parfaite entre les femmes et les hommes au sein des administrations cantonales et communales

Propositions transmises au conseil d'Etat le 8 octobre 2019 :

- ⇒ fixer un délai proche afin que l'égalité salariale soit garantie, contrôlée et appliquée sans exception entre hommes et femmes au sein de l'administration cantonale
- ⇒ prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir des processus indépendants de sélection des employé(e)s et cadres basés sur leurs compétences
- ⇒ mandater dorénavant des experts neutres et indépendants pour mener les études dans tous les domaines.

Administration Etat du Valais

- ⇒ Adopter un système comptable efficient, par une budgétisation durable.
Actuellement, les contraintes liées aux bouclements annuels poussent à du gaspillage des deniers publics
- ⇒ Mettre en place des sélections pour le personnel et les cadres qui soit juste, sans prise d'influence. Actuellement, par exemple, on retrouve le même psychologue qui intervient dans les préavis de sélection et qui est ensuite mandaté pour analyser ces mêmes processus de sélection
- ⇒ Egalité de droits politiques pour les employés d'Etat par rapport aux autres citoyen.ne.s
- ⇒ Création d'une boîte à idées citoyennes auprès de l'Etat du Valais et des communes

Mobilité – transport

- ⇒ Appliquer une approche globale basée sur la mobilité pour organiser les transports (ex. créer une liaison plaine-montagne sans une approche de mobilité annuelle n'est pas opportun)
- ⇒ Reprendre en main l'entretien des routes et des infrastructures qui continuent à se détériorer faute de moyens (ex. viaduc de Riddes,...)
- ⇒ Prendre des mesures pour contrôler le trafic international des poids lourds et les inciter à emprunter le trafic ferroviaire
- ⇒ Poursuivre les efforts pour que le 2^{ème} tube du Lötschberg soit terminé au plus vite et que la construction du Y soit planifiée

Sport

- ⇒ Promouvoir et soutenir la pratique du sport auprès de la jeunesse selon le principe de « jeunesse et sport »
- ⇒ Soutien à des manifestations sportives locales. Mais également internationales dont l'organisation est raisonnable par rapport aux budgets et infrastructures (ex. championnats du monde de cyclisme et de ski,...)

Energie

- ⇒ Gestion systémique de l'eau : en faire une priorité, définir une stratégie pour exploiter l'eau, la protéger et la conserver
- ⇒ Poursuivre notre engagement pour que les lignes à haute tension ne présentent pas un danger pour la population et qu'elles soient enterrées au plus vite
- ⇒ Soutenir les énergies renouvelables, hydrologie, solaire, éolien
- ⇒ Exploiter le potentiel de l'hydrogène pour créer un centre de compétences en Valais (recherche et production)

Environnement

- ⇒ Prendre les mesures nécessaires pour que les dysfonctionnements constatés dans ce département soient réglés (environnement – service de la chasse - ...)
- ⇒ Mettre en place un véritable contrôle étatique des entreprises chimiques

Agriculture - viticulture

- ⇒ Développer un label accessible de provenance des produits valaisans
- ⇒ Soutenir la création de coopérative, de centres de vente « producteurs – consommateurs »
- ⇒ Reconnaître l'engagement de nos paysans en tenant compte des difficultés liées à l'environnement, comme pour l'agriculture de montagne

Gestion de l'eau

- ⇒ La gestion de l'eau est un thème qui doit être abordé avec vision, c'est une des plus grandes problématiques qui devra être gérée, en luttant contre le réchauffement climatique. Cette gestion a une valeur hautement stratégique et géopolitique
- ⇒ Le RCV a écrit au conseil d'Etat pour proposer de passer du « principe de canaliser l'eau à celui de la conserver et l'exploiter »
- ⇒ Nous devons constituer des réserves par la construction de petits ouvrages hydrauliques pour garantir l'approvisionnement pour l'humain, les animaux, l'agriculture et pour la production d'énergie
- ⇒ Nous avons aussi émis l'idée de réinjecter une partie de l'eau sur nos glaciers à la mauvaise saison afin de reconstituer « notre congélateur alpin ». Une idée folle ? Une idée qui mérite d'être étudiée !

Hydrogène

- ⇒ L'hydrogène est une énergie dont l'exploitation est plus propre que l'électricité. Elle est une des principales énergies renouvelables pour les moyens de transport
- ⇒ Le Valais devrait se positionner, avec audace, pour développer ce domaine qui va prendre une énorme importance au niveau mondial. Le potentiel pour la recherche et la production doit être développé en collaboration avec l'EPFL-Sion, les HES, l'IDIAP,...
- ⇒ Le développement des camions à l'hydrogène est en cours, par contre il y a tout à faire, comme l'ont notamment relevé des spécialistes de l'EPFL, dans le développement de véhicules légers à l'hydrogène. Occupons cette place pour l'environnement et notre économie !

Développement territorial et durable

- ⇒ Soutenir les projets aggro :
 - avancer dans l'application des mesures décidées
 - poursuivre les travaux pour trouver des solutions au niveau intercommunal mais aussi entre les régions
 - développer une stratégie et des synergies de mobilité globale, systémique, en associant toutes les formes de transport dont la mobilité douce, les transports publics, par câble, individuel,...
- ⇒ Favoriser la rénovation du patrimoine bâti ; allier modernité et tradition
- ⇒ Favoriser l'utilisation des ressources indigènes (pierre, bois pour chauffage & construction notamment)
- ⇒ Créer des circuits de valorisation régionaux (grouper les acteurs, organiser les filières, labelliser, communiquer)
- ⇒ Développer une responsabilité intercommunale pour le paysage ; coordonner les plans Am Ter (par vallées, aggro, coteaux)
- ⇒ Soutenir les associations & projets qui jouent un rôle prépondérant sur le paysage
- ⇒ Changer les mentalités : sensibiliser les communes et la population, valoriser le travail accompli
- ⇒ Les contraintes architecturales semblent très élevées parfois pour des broutilles. Objectif : il y a lieu de redéfinir strictement la réglementation en vigueur sans formalisme excessif.
- ⇒ Coordonner la mise en œuvre des politiques sectorielles du canton avec les buts et objectifs du projet de territoire Valais-Wallis
- ⇒ Traduire dans les politiques communales le projet de territoire Valais-Wallis
- ⇒ Maintenir une occupation harmonieuse en plaine, ne pas créer de grandes cités en joignant les villes entre elles
- ⇒ Favoriser la construction en hauteur
- ⇒ Respecter les impératifs légaux

Rénovation du bâti

- ⇒ La rénovation des bâtiments existants présente un incroyable potentiel, c'est également, comme la mise en œuvre des mesures parasismiques, un des chantiers du siècle
- ⇒ L'Etat doit inciter et soutenir la rénovation en l'associant à la mise en place de mesures énergétiques (isolation, solaire, chauffage par des énergies renouvelables,...)

Aéroport de Sion

- ⇒ Définir une stratégie visant à définir l'aéroport de demain, un instrument qui doit être proportionné aux besoins et reconnu comme infrastructure cantonale
- ⇒ Créer des conditions-cadre favorisant la recherche et le développement du transport aérien sur la base d'énergies renouvelables dont l'électrique mais aussi l'hydrogène
- ⇒ Développer un centre de compétences en rapport avec les hélicoptères et trouver des synergies avec l'armée

Innovation

- ⇒ Favoriser le développement de compétences pour les véhicules à hydrogène
- ⇒ Revaloriser les travaux de l'EPFL Sion, de l'IDIAP, des HES par des conditions cadres permettant de passer de la recherche à la création d'entreprises en Valais

Transparence - communication

- ⇒ Afin la transparence soit enfin respectée, intégrer des sanctions pour les contrevenants
- ⇒ Parvenir à une transparence maximale des affaires de l'Etat et des communes
- ⇒ L'information aux citoyen.ne.s, au peuple souverain, au patron, est un droit et donc un devoir pour les autorités et administrations. Actuellement, cette information n'est pas optimale et doit être développée

Parlement

- ⇒ Dépoussiérer l'arsenal législatif cantonal afin d'éliminer les lois inutiles et chicanières qui de plus ont une incidence financière fortement négative sur les frais de fonctionnement de l'Etat
- ⇒ Créer un pool controlling au service du Parlement, lequel devra vérifier que le conseil d'Etat respecte les décisions prises par le Grand conseil et selon la planification établie
- ⇒ Eviter l'esprit de clocher en parvenant à une vision cantonale et même supra-cantonale qui est synonyme d'efficience, tant au niveau des résultats que de la gestion des deniers publics

Boîte à idées

- ⇒ Personne n'a le monopole des bonnes idées. A l'instar du RCV, qui le propose via son site, l'Etat doit mettre en place une boîte à idées participative afin de réunir les compétences, la créativité de tous les citoyen.ne.s et hôtes

Nos 157 propositions émises lors des élections fédérales

- ⇒ Développer et appliquer ces idées au niveau cantonal